

Avis de constitution

SOCIETE « ALLIANCE GOLD SARL » en abrégé « ALG »

Siège ABIDJAN, YOPOUGON SIPOREX, NON LOIN DU
SUPER MARCHÉ SICOMEX, LOT: 2307, Lot 2307 ATTIE
YOPOUGON, Ilot 266

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 05/01/2024, et enregistrés au CEPICI le 23/01/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ALLIANCE GOLD SARL » en
abrégé « ALG »

Objet : ACTIVITE MINIERES. BTP.
Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée, et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN, YOPOUGON SIPOREX, NON LOIN DU
SUPER MARCHÉ SICOMEX, LOT: 2307, Lot 2307 ATTIE
YOPOUGON, Ilot 266

Dirigeant(s) M TRAORE N'VASSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01020 du 04/03/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°12562/GTCA/RC/2024 du 04/03/2024

